



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question au Gouvernement n° 3949

Texte de la question

SOUTIEN AUX FORCES DE L'ORDRE

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti, pour le groupe Les Républicains.

M. Éric Ciotti. Monsieur le Premier ministre, pour la deuxième fois en quelques mois, les policiers ont manifesté dans plus de soixante villes de France, ce matin.

M. François Sauvadet. Nous y étions !

M. Éric Ciotti. C'est inédit depuis quinze ans. La première fois, en novembre, c'était pour protester contre la politique pénale du Gouvernement, qui était portée par Mme Taubira.

Ce matin, plusieurs milliers de policiers ont exprimé leur colère face au déchaînement de violence dont ils font l'objet depuis plus de deux mois : 350 policiers ont été blessés.

Notre devoir, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, en cet instant, est de témoigner notre reconnaissance, notre soutien, notre considération à ceux qui nous protègent, à ceux qui protègent nos libertés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains, du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Vous l'avez fait, monsieur le Premier ministre, de façon très claire, et je vous en remercie. On ne peut pas vous soupçonner de ne pas soutenir les policiers.

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Éric Ciotti. Pour autant, je veux le dire : les policiers ne comprennent pas une forme d'inaction qui caractérise la politique du Gouvernement. Auriez-vous reçu des consignes de l'Élysée pour vous empêcher de prendre en compte leurs légitimes revendications à la sécurité ?

Ils ne comprennent pas pourquoi, au cœur de l'état d'urgence, au cœur d'une situation de menace terroriste maximale, des manifestations ne sont toujours pas interdites. Ils ne comprennent pas pourquoi vous n'avez pas porté plainte contre les scandaleuses affiches de la CGT.

Monsieur le Premier ministre, le soutien que vous apportez ne peut se limiter à des mots. Il doit aujourd'hui se traduire par des actes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et sur quelques bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, merci pour votre question qui va me permettre d'apporter des précisions utiles.

Le soutien aux policiers ne peut en effet se réduire à des déclarations. Il doit aussi se traduire par des actes.

Quand on crée 9 000 emplois pendant cinq ans pour donner aux policiers français les moyens d'exercer leurs missions (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen*) là où vous en avez supprimé 13 000, ce ne sont pas des déclarations. Ce sont des actes.

Lorsqu'on décide d'augmenter de 17 % les crédits de la police et de la gendarmerie qui avaient diminué d'autant pendant le précédent quinquennat, ce ne sont pas des paroles, ce sont des actes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. Jean-Claude Perez. C'est évident !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Lorsqu'on décide d'équiper les BAC – brigades anticriminalité – et les PSIG – pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie – pour que les forces de sécurité, exposées aux plus grandes violences, aient les moyens d'exercer leurs missions, alors qu'elles étaient laissées en déshérence, ce ne sont pas des paroles, ce sont des actes.

Devant cet hémicycle, je veux dire à l'ensemble des policiers de France – par-delà des actes qui se sont aussi traduits par un protocole de 800 millions d'euros de mesures catégorielles, signé, il y a quelques semaines, par quasiment toutes les organisations syndicales –, mon immense respect et mon immense gratitude pour le travail qu'accomplissent les forces de sécurité (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen*) afin d'assurer la protection des Français face à la menace terroriste et à la délinquance.

Monsieur Ciotti, comment laisser penser, alors qu'il y a eu 1 300 interpellations, 800 gardes à vue et cinquante et une condamnations en comparution immédiate, qu'il y aurait la moindre faiblesse à l'égard des casseurs ? Bien au contraire, j'ai donné des consignes de fermeté totale.

Je vais vous dire pourquoi : il y a quelques jours, j'étais devant les CRS qui venaient de participer à une manifestation. Ils m'ont raconté qu'ils avaient reçu des jets d'acide qui faisaient fondre leur costume, et qui les brûlaient. J'ai vu ces brûlures.

Quand on est ministre de l'intérieur et qu'on est témoin de cela, on est dans la fermeté, par respect pour le rôle que jouent les policiers dans la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

M. Bernard Accoyer. Alors interdisez les manifestations !

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3949

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2016](#)